



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Élections des membres de la chambre de l'agriculture, de la pêche
et de l'aquaculture de Mayotte**

Date du scrutin : 28 janvier 2026

Dossier de candidature

À remettre avant le lundi 15 décembre 2025 à 12 h

Documents à fournir lors du dépôt de candidature

- La déclaration de liste de candidatures,
- Formulaire de procuration rempli et signé par chaque candidat figurant sur la liste de candidature accompagné de sa pièce d'identité,
- Pièce d'identité du mandataire,
- Formulaire de coordonnées du mandataire,

À remettre au moment du dépôt de candidature :

- En version papier : la profession de foi et le bulletin de vote,